

AVIS DE RECRUTEMENTS SANS CONDITION DE DIPLÔME D'ADJOINT TECHNIQUE D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES, DANS LA SPECIALITE ENTRETIEN D'ESPACE

Un recrutement sans condition de diplôme visant à pourvoir 30 postes pour adjoint technique d'administrations parisiennes, spécialité entretien d'espace, est ouvert à partir du 7 novembre 2023 (date de début des épreuves).

CONTEXTE

La Ville de Paris vous offre des possibilités d'effectuer une carrière particulièrement intéressante en termes de responsabilités et de formation. Selon vos compétences, votre formation, vos aspirations, votre expérience, vous pourrez tout au long de votre parcours professionnel :

- o vous former
- o évoluer hiérarchiquement ou effectuer des mobilités géographiques tout en restant dans la capitale
- o exercer différents métiers tout au long de votre carrière
- o vous inscrire dans des projets porteurs de sens sur le long terme
- o travailler dans un esprit de collaboration visant l'intérêt commun
- o porter la transformation numérique de la Ville de Paris
- o concilier votre vie professionnelle et votre vie privée

Tous les talents et les diversités de parcours sont bienvenus.

DESCRIPTION DU POSTE

Les adjoints techniques d'administrations parisiennes spécialité entretien d'espace assurent le nettoyage (ramassage de papiers, de déchets, de feuilles et débris divers, balayage), la collecte des déchets (collectes des réceptacles de propreté, de conteneurs, de dépôts sauvages...), les petits travaux d'entretien de mobilier urbain, de signalétique et des infrastructures publiques présentes sur ces espaces, le nettoyage de graffitis sur le mobilier urbain, le sablage ou déblaiement des voies, allées et chemins en cas de neige ou de gel, s'assurer une bonne relation à l'usager afin de mieux répondre aux attentes des habitants, participer à des manifestations événementielles et à leur organisation.

Conditions d'exercice :

Les agent-e-s recruté-e-s dans le cadre de ce recrutement sans conditions de diplôme ont vocation à être affecté-e-s, en fonction des choix proposés au moment de l'affectation :

- dans les cimetières : nettoyage des divisions funéraires et des voiries, désherbage mécanique, lutte alternative et écologique de l'enherbement. Mise en place de dispositifs de sécurité pour les grandes cérémonies ;
- dans les parcs et jardins : Désherbage, entretien et petites réparations du mobilier urbain, nettoyage des puisards, caniveaux et fontaines, contrôle quotidien des jeux, des aires de jeux et des toilettes publiques, ouverture des parcs et des jardins, entretien des fermes urbaines si la division en comporte une, etc ;
- aux bois de Vincennes et Boulogne : Fontainerie, curage des lacs et rivières, petit entretien général (maçonnerie, réfection d'allées...);
- au service patrimoine et logistique : Pose, entretien et réparation du mobilier urbain des espaces verts et des jeux d'enfants, petits travaux de maintenance (peinture, maçonnerie, plomberie, menuiserie, enlèvement de graffiti).

Les missions s'effectuent avec le port d'une tenue de service. Les dimanches et jours fériés travaillés donnent lieu à une rémunération spécifique. La rémunération brute mensuelle sera d'environ 2033€ (traitement et indemnités de base)

Conditions pour concourir :

Ce recrutement est ouvert aux candidat-e-s remplissant, au plus tard à la date de la première réunion du jury chargée de la sélection des dossiers, les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- être de nationalité française ou ressortissant-e d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre ;
- jouir de ses droits civiques ;

- posséder un bulletin n°2 du casier judiciaire dépourvu de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- remplir les conditions d'âge légales pour travailler.

Modalités d'inscription :

Il convient de vous inscrire sur Monparis en ayant préalablement créer un compte si vous n'en détenez pas un.

- Devront être joints les documents suivants :
- Un curriculum vitae détaillé indiquant notamment les éléments complets d'état civil, les diplômes ou le niveau d'études, les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée. Les candidat-e-s sont invité-e-s à joindre copie de leur(s) diplôme(s) ainsi que tout justificatif utile.
- Les candidats reconnu-e travailleur-euse en situation de handicap nécessitant des aménagements d'épreuves, doivent joindre un certificat médical récent établi par un médecin agréé-e précisant la nature des aménagements d'épreuves nécessaires avant le 30 novembre 2023 (<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-France>)

En cas de difficulté pour l'inscription en ligne, nos équipes vous accueillent à l'adresse suivante : Ville de Paris - direction des ressources humaines – bureau du recrutement – 2, rue de Lobau – 75004 Paris du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Dates d'inscriptions : du 2 au 23 octobre 2023

Feront l'objet d'un rejet les dossiers d'inscription envoyés ou déposés postérieurement à cette dernière date (délai de rigueur, le cachet de La Poste ou du bureau du recrutement faisant foi).

Les résultats de la présélection sur dossier seront affichés sur les panneaux extérieurs de la direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau – 75004 Paris et sur www.paris.fr/recrutement.

Les candidat-e-s retenu-e-s par le jury recevront une convocation indiquant le lieu et la date des épreuves d'admission (entretien avec le jury et épreuve pratique de mise en situation professionnelle).

Le jury auditionnera les candidat-e-s présélectionné-e-s. L'audition des candidat-e-s consistera en un entretien pouvant être précédé de mises en situation professionnelle ou d'une rédaction de 10 à 15 lignes sur un thème en rapport avec l'emploi.

Les résultats des épreuves d'admission seront affichés sur les panneaux extérieurs de la direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau – 75004 Paris et sur www.paris.fr/recrutement.

Les lauréat-e-s recruté-e-s seront nommé-e-s stagiaires puis titularisé-e-s au bout d'un an si leur manière de servir a donné satisfaction. Pour être nommé-e-s, ils-elles devront fournir les justificatifs attestant qu'ils-elles remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus.